

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 4 août 2025 au 8 août 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 4 août 2025 au 8 août 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 114.963 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
04/08/2025	3.580	72,48	72,30	72,65	259.473	CEUX
04/08/2025	2.212	72,45	72,30	72,55	160.255	TQEX
04/08/2025	12.349	72,40	72,25	72,65	894.012	XBRU
05/08/2025	7.451	72,82	72,65	73,00	542.548	CEUX
05/08/2025	2.347	72,94	72,90	73,00	171.188	TQEX
05/08/2025	17.202	72,77	72,50	73,00	1.251.791	XBRU
06/08/2025	7.237	73,26	73,00	73,55	530.193	CEUX
06/08/2025	2.636	73,16	73,00	73,20	192.837	TQEX
06/08/2025	18.644	73,28	73,00	73,60	1.366.270	XBRU
07/08/2025	1.664	74,08	73,80	74,25	123.266	CEUX
07/08/2025	2.228	74,18	73,95	74,30	165.262	TQEX
07/08/2025	12.434	74,10	73,60	74,25	921.322	XBRU
08/08/2025	7.127	74,41	74,25	74,55	530.320	CEUX
08/08/2025	2.529	74,30	74,25	74,35	187.910	TQEX
08/08/2025	15.323	74,39	74,20	74,55	1.139.950	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 4 août 2025 au 8 août 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 8 août 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.637.454 actions GBL représentatives de 8,0 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 99,5 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation